



Formation métiers du TP

# FORMATION SPECIFIQUE TP : SIGNALISATION TEMPORAIRE ET BALISAGE



Formation  
Initiale  
RMESS.007

PRATIQUE  
THÉORIE



## OBJECTIFS

- Poser et déposer une signalisation temporaire de chantier en respectant les prescriptions et la réglementation.
- Adapter la signalisation et le balisage en fonction de l'évolution et l'avancement du chantier.

## CONTENU

- **Les fondamentaux de la signalisation temporaire et du balisage de chantier :**
  - Pourquoi ?
  - Règles de base
  - La réglementation
  - Les différents types de panneaux et leurs catégories
  - Signaler de nuits
  - Les règles de pose selon les différentes dispositions de la voirie (en agglomération, hors agglomération)
  - Les pièces du dossier de chantier : arrêté de circulation, plan de signalisation, PGCSPS.
  - Les cas particuliers en zone urbaine (pistes cyclables, voie bus, trottinette...)
- **Réalisation de multiples cas pratiques (en modalités immersives) :**
  - Simulation en groupe
  - Simulation individuelle
  - Travail sur des dossiers et cas de chantier réels de l'entreprise
- **Rappel des règles d'entretien et de stockage du matériel.**



## INFORMATIONS PRATIQUES

7H – De 2 à 8 personnes

PUBLIC CONCERNÉ : Compagnons, Chef d'équipe, Chef de chantier.

PRÉREQUIS : Expérience professionnelle de 3 années minimum sur chantier.

PÉDAGOGIE : Diaporama / Participative

SUIVI ET ÉVALUATION : Lors de la pratique et QCM

PROFIL DU FORMATEUR : Raphaël Messner

Une expérience de 20 années dans les Travaux publics, dont 15 années dans la conduite de travaux de canalisation.

CONTACT : [contact@ftira.fr](mailto:contact@ftira.fr) / 04 74 59 52 09

FORMATION ORGANISÉE SELON LES IMPÉRATIFS CLIENTS

Possibilité d'accessibilité aux personnes en situation d'handicap

